

CONSEIL ACADEMIQUE DE LA VIE LYCEENNE (CAVL)



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Compte-rendu de la réunion qui s'est tenue au rectorat le 18 mai 2016

Ordre du jour :

Rectorat
**Division
des établissements**
**Département
de l'accompagnement et du suivi
des politiques éducatives
DASPE**
Service de la vie de l'élève

1. Désignation des représentants des lycéens au sein de la commission disciplinaire du baccalauréat 2016,
2. Présentation des documents produits pour l'accompagnement à la mise en place des CVL/CVC, avant diffusion aux établissements en juin 2016,
3. Inter-CAVL : productions et propositions des élèves,
4. Appel à projets : information et suivi des projets CVL financés
5. Bilan des journées académiques de formation des élèves - 2ème semestre 2016
6. Stratégie de communication pour les élections CAVL de 2016
7. Bilan de la mandature du CAVL 2014-2016
8. Questions diverses
9. Remise du prix du jury CAVL pour le concours « Mille voix pour l'égalité dignité »

Affaire suivie par
Nathalie TANGUY
Téléphone
01 57 02 64 56
Fax
01 57 02 64 68
Mél
ce.daspe@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

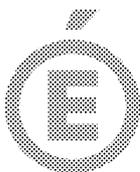
Etaient présents à la deuxième réunion du CAVL de l'année scolaire 2015-2016, présidée par Mme GILLE, rectrice de l'académie de Créteil :

Représentants de l'éducation nationale – Membres du CAVL

Françoise BENEDECT	Infirmière, conseillère technique
Raphaëlle BRODY	Déléguée académique à la vie lycéenne
Marc DREYFUSS	Proviseur vie scolaire
Pascal FOURESTIER	Proviseur du LPO Eugène Henaff de Bagnolet
Jeanne-Claire FUMET	Chargée de la mission Laïcité
Elodie GAUTIER	Chef du centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI)
Sylvie PERRON	Proviseure du LPO Robert Schuman de Charenton-le-Pont (94)

Représentante des parents d'élèves

Mélina ASSIÉ
Représentante des parents d'élèves
P.E.E.P. de Seine-et-Marne

***Représentants des lycéens***

Mélissa BORTALIS	LGT Charles Le Chauve à Roissy-en-Brie (77)
Gis-Jovely BOUITY	LGT Flora Tristan de Noisy-Le-Grand (93)
Maya CHEIKH	LGT Hector Berlioz à Vincennes (94)
Océane GOSSEC	LPO Léon Blum de Créteil (94)
Dyhia MEZAHAM	LPO Suger à Saint-Denis (93)
Pierre MONQUET	LGT Gaston Bachelard de Chelles (77)

Représentants de l'éducation nationale – non membres du CAVL

Nadia BENZAAMA	Conseillère principale d'éducation du LPO R. Schuman de Charenton-le-Pont (94)
Michelle CARDIN	IA IPR Etablissement et vie scolaire
Chloé CHURIN	Délégation académique à la vie lycéenne
Bernard CLAUD	IA-IPR, conseiller sécurité Responsable des équipes mobiles de sécurité
Geneviève JUSTIN	Provisoire adjointe du lycée Guillaume Budé de Limeil-Brévannes (94)
Takia M'HAMSADJI-PEHORE	Délégation académique à la vie lycéenne
Laurence POITOUT	Chef du service de la vie de l'élève
Catherine RATEAU	Chef du département de l'accompagnement et du suivi des politiques éducatives
Mélanie ROZES	Directrice de la communication
Nathalie TANGUY	Gestionnaire au sein du service de la vie de l'élève

Madame la rectrice ouvre la séance, souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres et invités du conseil académique.

Les membres du CAVL procèdent ensuite à la désignation des représentants des lycéens au sein de la commission disciplinaire du baccalauréat 2016, conformément au premier point de l'ordre du jour.

Les élèves désignées sont Dyhia MEZAHAM, en tant que titulaire, et Laureen CORNET, en tant que suppléante.

La synthèse de la réunion préparatoire et le compte-rendu des débats du CAVL sont présentés sur un seul document, ci-après, rédigé par Raphaëlle BRODY, déléguée académique à la vie lycéenne.

La Rectrice de l'Académie de Créteil

Béatrice GILLE

Compte rendu
Conseil académique de la vie lycéenne
CAVL du 18 Mai 2016
14h30 - 17h00

Rectorat

Madame la rectrice de l'académie de Créteil, chancelière des universités, ouvre le dernier CAVL de l'année scolaire 2015-2016, et le dernier CAVL de la mandature 2014-2016, à 14h30. Elle remercie les élèves et les adultes, membres et invités, présents à cette occasion. L'ordre du jour est présenté et le premier point abordé par Madame la rectrice.

Marc Dreyfuss
Proviseur vie scolaire

Délégation académique à la vie
lycéenne
Affaire suivie par
Raphaëlle Brody

01-57-02-64-11
06 25 98 96 60

ce.davl@ac-creteil.fr

12 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex

1° Désignation des élèves pour la commission disciplinaire du baccalauréat 2016

En cas de fraude à l'examen, la commission disciplinaire est réunie au SIEC (Maison des Examens d'Arcueil), deux élus du CAVL (un titulaire et un suppléant) doivent être désignés pour y siéger. Le CAVL propose une représentante titulaire, Dyhia Mezahem, et une suppléante, Laureen Cornet, inscrites en classe de terminale. Madame la rectrice rappelle l'importance de leur présence à cette commission et passe en revue les situations relevant des fraudes, incluant l'utilisation des nouvelles technologies.

2° Présentation des documents académiques pour l'accompagnement à la mise en place des CVL et CVC

Les ressources en cours d'élaboration au sein de la délégation académique à la vie lycéenne sont présentées. Le guide pour accompagner la mise en place des CVC sera diffusé en appui du décret (sous réserve) qui devrait généraliser cette instance pour la rentrée prochaine. Madame Justin, proviseure-adjointe du lycée Guillaume Budé de Limeil-Brévannes, expose les travaux du comité de pilotage de la vie lycéenne et explicite la volonté des rédacteurs de ce guide. Elle rappelle que le besoin de ressources a émergé lors d'échanges avec une centaine de référents de vie lycéenne et collégienne lors d'une réunion, le 24 novembre 2015. Ce guide servira d'appui aux formations des référents, des conseillers principaux d'éducation, notamment néo-titulaires et stagiaires ainsi que pour toute personne désirant mettre en place cette instance. Il sera diffusé à tous les collèges et sera téléchargeable sur le site internet de l'académie.

De même, un projet de guide académique pour les conseils de vie lycéenne est présenté au CAVL. Sa diffusion suivra également des modifications règlementaires importantes dans le mode de désignation des représentants des élèves dans les instances (sous réserve).

3° Inter-CAVL : productions et propositions des élèves

Les élèves du CAVL ont été réunis avec les élus des CAVL des académies de Paris et de Versailles, le 25 mars 2016 au lycée Janson-de-Sailly. Les élus exposent à Madame la rectrice les productions des ateliers organisés à cette occasion.

L'atelier « Faire vivre les valeurs de la République » est présenté par Maya Cheick. Une semaine de la fraternité, autour du 21 mars 2017 sera organisée par les CAVL franciliens.

L'atelier « Favoriser l'engagement des collégiens » est présenté par Melissa Bortalis et l'affiche produite lors de cet inter-CAVL « Fais bouger ton collège ! », sera envoyée aux établissements et insérée dans le guide sur les CVC.

L'atelier 3 « Conseils pratiques aux futurs élus lycéens » est présenté par Pierre Monquet. Une vidéo est en cours d'élaboration ainsi qu'un guide avec des fiches pratiques.

L'inter-CAVL a également été l'occasion pour les élus franciliens d'échanger sur les projets mis en place dans leurs académies respectives. Le prochain inter-CAVL est prévu le 25 janvier 2017.

4° Appel à projet : information et suivi des projets CVL

En réponse à l'appel à projets lancé en janvier dernier, conformément à la circulaire n°2014-092 du 16-7-2014 au titre des actions de vie lycéenne, 22 projets ont été réceptionnés, dont 8 ont été sélectionnés par la commission des attributions réunie le 17 mars 2016. La somme de 6 150 euros a été distribuée aux établissements lauréats et le CAVL participera au suivi de chaque action.

Pierre Monquet et Dyhia Mezahem rappellent les différentes étapes de l'appel à projets 2016 et les thématiques choisies :

- Ouverture culturelle et internationale
- Développement durable
- Laïcité
- Lutte contre le décrochage scolaire
- Lutte contre les discriminations

L'appel à projet a permis de rapprocher le CAVL des CVL des lycées de l'académie. Les élus manifestent la satisfaction et la reconnaissance des représentants lycéens vis-à-vis de ce soutien académique.

Dans la perspective de l'essor de la vie lycéenne, il apparaît important, pour l'année scolaire à venir, d'allonger la période de temps allouée aux établissements pour la construction et la présentation de leurs projets.

5° Bilan des journées académiques de formation des élèves 2^{ème} semestre 2016

Madame Brody fait un tour d'horizon des journées et rendez-vous de la vie lycéenne organisés depuis janvier 2016, et donne la parole à Madame Gautier, déléguée académique à l'éducation aux médias, coordinatrice académique du CLEMI, pour présenter le forum académique des médias lycéens et collégiens accueilli au lycée Robert Schuman de Charenton-le-Pont, le 24 mars 2016. Madame Gautier évoque une « dynamique collective », et souligne la progression du nombre de titres dans la presse scolaire. Madame la rectrice, qui a participé à cette journée, échange avec les élèves sur les médias dans leurs établissements, et souligne que parmi les grands axes impulsés par le ministère figure le parcours citoyen, au sein duquel l'éducation aux médias tient une place primordiale. A cet égard, elle rappelle le rôle des instances lycéennes dans l'apprentissage de la démocratie.

Madame Gautier souligne la convergence des intérêts et des objectifs de la vie lycéenne et de l'éducation aux médias, ainsi qu'avec la mission « Valeurs de la République ». Un « pôle citoyen » semble émerger au niveau de l'encadrement académique.

6° Stratégie de communication pour les élections CVL/CAVL de 2016

Mélanie Rozes, directrice de la communication, informe le CAVL de la campagne de communication qui commencera fin mai 2016, sur Twitter et Facebook. Il s'agit de publier des « portraits d'élus » afin d'incarner l'engagement lycéen et de sensibiliser les élèves, candidats potentiels pour la prochaine mandature du CAVL. Les élus sont invités à soutenir cette campagne en mobilisant leurs réseaux.

L'objectif principal est de mobiliser les lycéens pour les élections qui les concernent, notamment celles des CVL. Ainsi, la campagne sera reprise dès la rentrée scolaire afin de motiver les lycéens et d'encourager leur participation aux rendez-vous électoraux de l'automne 2016. A cet égard, Madame la rectrice rappelle que le taux moyen de participation en 2015 (élections CVL) était de 32%. Les élus du CAVL, interrogés, souhaitent une participation de 50% en 2016, et pronostiquent de manière plus réaliste, une participation à hauteur de 40 %.

Mme Benzaama, CPE du lycée Schuman, indique que le comité de pilotage de la vie lycéenne réfléchit à la composition d'une équipe dédiée au suivi et au bon déroulement des élections. Madame la rectrice souligne qu'un numéro vert pourrait être créé afin de venir en aide aux équipes et aux élèves lors des élections des CVL à l'occasion de la semaine de la démocratie scolaire 2016.

7° Bilan de la mandature du CAVL 2014-2016

Les élus présentent un bilan nuancé.

Dans un premier temps, ils soulignent les points positifs :

Ce qui a été accompli : la mise en place de la procédure d'appel à projet, l'inter-CAVL, les séminaires et journées de formation dont ils ont pu bénéficier, notamment les séminaires à Noisy-le-Grand et à Bruxelles.

Ce qui reste à accomplir et à éclaircir : concilier le temps lycéen et le temps de l'élus, mieux communiquer entre élus, se centrer sur un nombre réduit de projets, calquer la temporalité des élections du CAVL sur celles du CVL, afficher la composition du CAVL dans tous les lycées. Les élèves indiquent qu'ils sont davantage contactés par leurs pairs en tant que membres de fédérations de lycéens qu'en tant qu'élus académiques. Ce constat souligne le manque de visibilité dont les élus pâtissent et qui les empêche de mener à bien leurs missions. Madame la rectrice rappelle que les élus lycéens sont dans le cadre d'un travail institutionnel avec le rectorat et qu'ils représentent, au CAVL, tous leurs camarades et non les syndicats lycéens, dont on ne connaît pas la représentativité. Si ces derniers veulent être entendus au niveau académique, ils peuvent dès lors demander un rendez-vous à ce titre auprès de Madame la rectrice.

8° Questions diverses

Monsieur Bernard Claux, en tant que conseiller sécurité de Madame la rectrice et responsable des équipes mobiles de sécurité de l'académie informe le CAVL des tensions ayant eu lieu récemment dans les lycées de l'académie. Madame la rectrice rappelle que le Plan Vigipirate Alerte Attentat et l'état d'urgence sont toujours d'actualité et que les lycéens doivent en avoir pleine conscience.

A cet égard, on ne peut accepter de manquement aux règles de sécurité des biens et des personnes et les lycéens, notamment par le biais de leurs représentants ont un rôle important à jouer dans la diffusion des informations et des bonnes pratiques.

Comment limiter les risques de débordement ou de danger dans ou aux alentours immédiats des lycées, lors de grèves, blocus et manifestations ?

M. Claux replace le respect des règles dans une perspective citoyenne :

- toute voie et accès-pompier doivent être libérés en cas de danger imminent ou d'aide aux victimes,
- la sécurisation des lieux doit s'appliquer aux biens matériels et aux personnes,
- un moyen d'accès aux élèves et personnels doit être laissé libre (aucun blocage total),
- le rôle du délégué est aussi d'informer et de prévenir tout débordement, de dialoguer avec l'administration du lycée.

Ensuite, M. Claux indique qu'une formation des élèves élus, au sujet de la sécurité et de leurs rôles en cas de crise majeure, est à envisager (sensibiliser et développer les bons réflexes, notamment en cas d'attentats).

Les élus présents soulignent qu'ils ont privilégié la concertation avec leurs chefs d'établissement dès que cela était possible et que les délégués élèves ont pu jouer un rôle dans le maintien de la communication. Cependant, ils ne savaient pas que dans d'autres lycées les situations pouvaient être plus tendues, voire dangereuses.

Madame la rectrice souligne la volonté de dialogue dans l'académie mais insiste aussi sur la liberté de chaque élève-citoyen d'adhérer ou non aux revendications des manifestants et d'aller en cours. Le sentiment de responsabilité doit prévaloir face au nombre d'heures perdues, surtout pour les décrocheurs, au coût des dégradations, à la nécessité de préserver la sécurité de tous. Un CAVL extraordinaire pourra être réuni dans les moments de tension.

Monsieur Dreyfuss, proviseur vie scolaire, remercie le CAVL, et les personnes participant à la réunion, avant la remise du prix du jury CAVL pour le concours « Mille voix pour l'égalité dignité de tous », organisé par la mission « Valeurs de la République ».

Fin du CAVL

Raphaëlle Brody, déléguée académique à la vie lycéenne